

**Rôle du pharmacien d'officine dans  
l'éducation pour la santé et la prévention**

Professeur Claude DREUX

Président du CESPARM  
Membre des Académies nationales  
de Médecine et de Pharmacie

Le pharmacien, spécialiste du médicament et de son bon usage, est un professionnel de santé à part entière. Il doit donc être un acteur essentiel dans le maintien de la santé publique et individuelle. Les pharmaciens d'officine et les pharmaciens biologistes en contact avec le public doivent donc intervenir, à côté des médecins, dans l'éducation pour la santé et la prévention des maladies.

En France, l'Ordre des pharmaciens a créé en 1959 une commission permanente, le CESPARM (Comité d'Education Sanitaire et Sociale de la Pharmacie Française) qui a pour mission d'aider les pharmaciens à remplir leur rôle dans la santé publique. Nous donnerons les principales caractéristiques du Cesparm, ses objectifs, ses moyens d'action et ses réalisations actuelles.

Dans les pays en développement il serait souhaitable qu'à l'initiative des Ordres, ou des Institutions représentant les pharmaciens, se créent des structures du même type pour donner les moyens aux pharmaciens d'agir comme éducateurs de santé (hygiène, alimentation, comportements à risque, vaccinations...). Ils peuvent intervenir également dans les campagnes de prévention (lutte contre le tabagisme, les maladies tropicales, le Sida, le diabète...).

Le rôle social du pharmacien doit être également encouragé (aide aux mères de famille, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou en difficulté...). Il est nécessaire pour cela que les pouvoirs publics chargés de la santé apportent leur aide pour permettre aux pharmaciens de remplir leur rôle, c'est d'ailleurs une source d'économie à moyen et long termes. Il est aussi indispensable que les pharmaciens eux-mêmes soient conscients de leurs devoirs, soient attentifs aux personnes qui fréquentent leur officine et les incitent à préserver leur santé. Ils doivent également se former en permanence.

Les organismes représentatifs des pharmaciens (Ordre..) doivent prendre des initiatives à ce sujet et entrer en contact avec les confrères d'autres pays et leurs organisations (Ordres, FIP, OMS...) afin de développer progressivement le rôle important du pharmacien dans la santé publique.